



SOMMAIRE

Les principaux enseignements du rapport de l'Observatoire de la formation des prix et des marges

- L'OFPM, mode d'emploi
- L'euro alimentaire : où va l'argent dépensé par les Français pour leur alimentation ?
- Rappels des problématiques et du contexte économique français
- Présentation des résultats du rapport 2025
- Focus sur deux produits suivis dans la filière volaille de chair
- Focus sur le kiwi
- Focus sur les pâtes alimentaires
- Des initiatives similaires à l'international

RÉDACTION

Magali Catteau

magali.catteau@france.chambres-agriculture.fr

Nicolas Kahn

nicolas.kahn@france.chambres-agriculture.fr

Marine Raffray

marine.raffray@france.chambres-agriculture.fr

Blanche Segura

blanche.segura@france.chambres-agriculture.fr

Thomas Viant

thomas.viant@france.chambres-agriculture.fr

Les principaux enseignements du rapport de l'Observatoire de la formation des prix et des marges

L'OFPM célèbre ses quinze ans d'existence. Une occasion de revenir sur son fonctionnement, sa méthodologie, et les principaux résultats du travail minutieux réalisé pour l'élaboration de son rapport annuel.

L'ampleur des informations contenues dans l'épais rapport (près de 500 pages !), et leur technicité, pourraient intimider le lecteur. Pourtant, chacun - agriculteur, élu, consommateur, acteur des filières agro-alimentaires... - peut y trouver des éléments d'éclairage permettant de dépasser les idées reçues sur la transmission des prix entre les différents maillons de la chaîne agro-alimentaire.

L'OFPM, MODE D'EMPLOI

Alors que la demande, dans les rangs agricoles, de prix plus rémunérateurs est inlassablement répétée d'année en année - culminant ces derniers hivers avec l'organisation de manifestations d'agriculteurs dans tout le pays, les acteurs des filières sont particulièrement en attente d'éléments objectifs quant à la répartition de la valeur ajoutée dans les filières. Lors des cycles annuels de négociation commerciale, les mêmes accusations sont formulées entre les différents maillons des filières, chacun s'accusant mutuellement de chercher à grignoter une part indue de valeur ajoutée sur le dos de son client ou de son fournisseur. Les filières agroalimentaires sont en effet marquées par de fortes asymétries de pouvoir de marché, qui cristallisent cette méfiance : 390 000 exploitations agricoles, des milliers d'entreprises de l'industrie agro-alimentaire mais dont seulement 331 concentrent 80 % de la valeur ajoutée, et 9 enseignes de la distribution auprès desquelles s'effectuent 63 % des ventes de produits alimentaires. Sans oublier les 68 millions de Français qui effectuent ces achats et se retrouvent confrontés aux choix – contradictoires - du meilleur prix, de la qualité (sous toutes ses dimensions), de l'origine France, de la rémunération des agriculteurs, du soutien au tissu économique national, etc. Le tout avec les informations dont ils disposent, et leurs contraintes (temps, budget, accès, équipement...).

►► LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DU RAPPORT DE L'OBSERVATOIRE DE LA FORMATION DES PRIX ET DES MARGES (SUITE)

Des filières
marquées par de
fortes asymétries
de pouvoir de
marché

C'est dans ce contexte qu'a été créé l'OFPM en 2010, alors que le secteur agricole français subissait une crise laitière, et que l'économie nationale était traversée par la crise économique et financière, mettant sous tension les budgets des ménages.

L'OFPM a pour mission d'éclairer les acteurs économiques et les pouvoirs publics sur la formation des prix et des marges au cours des transactions effectuées au sein de la chaîne de commercialisation des produits alimentaires. L'observatoire effectue ce travail à trois niveaux de la chaîne - production, transformation, distribution - et pour 36 produits de consommation courante. Ce travail se fait avec l'appui de ses 41 membres représentant les différentes familles de la chaîne de valeur. Les Chambres d'agriculture sont membres de cet observatoire.

Dans la pratique, l'analyse de l'OFPM tourne autour de trois approches :

1. **Décomposer les prix au détail en marges brutes, au niveau d'un produit, le litre de lait de vache UHT demi-écrémé par exemple (prix de vente – coût d'achat de la matière première ou du produit fini si revente en l'état)** (données disponibles avec un an de décalage);
 - NB : au niveau de la transformation, le coût d'achat de la matière première agricole est calculé à partir du prix d'achat du produit agricole de base dont on déduit la valorisation des coproduits qui peut en être faite à travers le processus de transformation.
2. **Analyser les marges nettes des différents maillons, au niveau des entreprises (produits reçus – charges supportées : matières premières, consommations intermédiaires, salaires, cotisations sociales, amortissements ; cette notion de marge nette est un équivalent du RCAI, le revenu courant avant impôt)** (données disponibles avec 2 ans de décalage). Au sein d'une filière – lait de vache par exemple, l'OFPM va ainsi déterminer le RCAI dans les exploitations laitières, les entreprises de la transformation, et au niveau du rayon produits laitiers en grande distribution ;
3. **Analyser la valeur ajoutée induite par la dépense alimentaire des Français dans chaque branche de la chaîne alimentaire : c'est le concept de l'euro alimentaire** (données disponibles avec 4 ans de décalage).

L'EURO ALIMENTAIRE : OÙ VA L'ARGENT DÉPENSÉ PAR LES FRANÇAIS POUR LEUR ALIMENTATION ?

Inspirée du *food dollar*¹ développé par le ministère de l'Agriculture aux Etats-Unis (USDA), l'approche de l'euro alimentaire permet d'évaluer :

1. « La valeur de production agricole nationale nécessaire pour la consommation alimentaire nationale » ;
2. « La valeur de la production agricole incluse dans la consommation alimentaire : c'est la partie de la valeur précédente (production nécessaire) après déduction des valeurs des intra consommations directes et indirectes » ;
3. « Les valeurs ajoutées induites dans chaque branche de l'économie par la consommation alimentaire : c'est le partage de « l'euro alimentaire » du consommateur en rémunération du travail et du capital mobilisés dans les branches » (agriculture, IAA, autres industries, commerce, services, importations alimentaires ou d'intrants, taxes).

Source : OFPM, 2022

¹<https://www.ers.usda.gov/data-products/food-dollar-series/documentation>

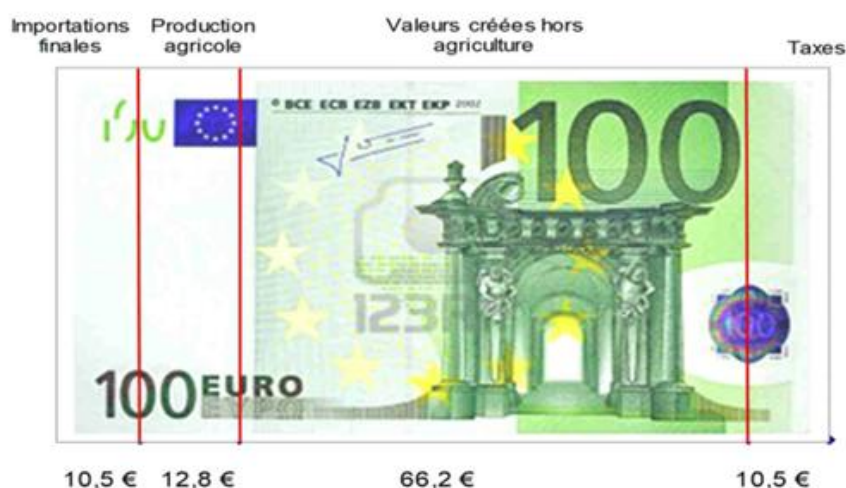
► LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DU RAPPORT DE L'OBSERVATOIRE DE LA FORMATION DES PRIX ET DES MARGES (SUITE)

Entre 2010 et 2018, la progression de la consommation alimentaire des Français a été satisfaite principalement par les importations

Sur la période 2010-2018, on relève un décalage entre la progression de la consommation alimentaire des Français en valeur (+20 %) et la progression de la production agricole nécessaire à cette consommation (+10 %). Ce décalage explique la place de plus en plus importante occupée par les importations dans notre consommation (qui s'entend ici par le total consommé à domicile et hors domicile) - autrement dit, la hausse de la consommation alimentaire a été plus rapide que la hausse de la production agricole, et les importations sont venues répondre à la demande croissante -, mais aussi par un contenu non agricole croissant dans nos achats : lorsque nous achetons un produit alimentaire, son prix est, sur longue période, davantage constitué par l'incorporation de services..

En 2019, l'OFPM estime que 100 euros de dépenses alimentaires contiennent 12,8 euros revenant à la production agricole, la majeure partie de ces dépenses étant finalement constituée par de la valeur créée en dehors du secteur agricole (66,2 euros) (figure 1). A noter, en 2020, année de la pandémie de covid rythmée par les confinements, la valeur de la production agricole incluse dans les dépenses alimentaires s'est rehaussée à 13,7 euros du fait d'une perturbation des circuits économiques (fermeture des établissements de RHD notamment) ayant occasionné une modification du comportement des consommateurs.

Figure 1 : l'euro alimentaire en 2019 décomposé en valeur de la production agricole incluse, valeurs des importations alimentaires, valeurs créées en aval et taxes



Source : OFPM d'après Insee, Eurostat

100 euros de dépenses alimentaires contiennent seulement 12,8 euros de production agricole

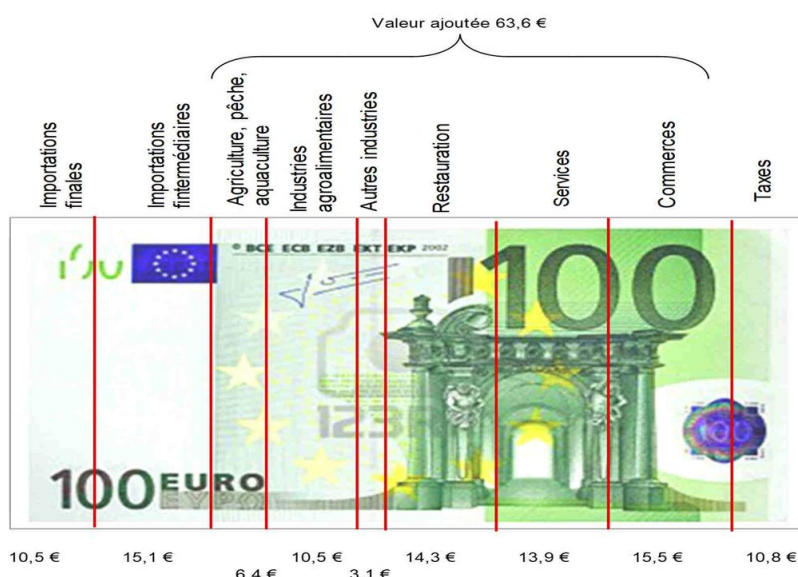
Quant à la valeur ajoutée induite par la dépense alimentaire des Français, entre 2010 et 2018, la part qui revient à l'agriculture oscille entre 6 et 7 % selon les années, alors que les importations occupent une place toujours plus conséquente.

En 2019 on constate que pour 100 euros dépensés, la valeur ajoutée induite s'élève à 63,6 euros, dont 6,4 euros de valeur ajoutée pour le maillon agriculture, pêche, aquaculture, 10,5 euros pour les industries agro-alimentaires, 14,3 euros pour la restauration, 15,5 euros pour le commerce, et 13,9 euros pour les services (figure 2).

► LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DU RAPPORT DE L'OBSERVATOIRE DE LA FORMATION DES PRIX ET DES MARGES (SUITE)

Figure 2 : l'euro alimentaire en 2019 décomposé en valeurs ajoutées induites par branche de l'économie nationale, importations d'intrants, importations alimentaires et taxes

100 euros dépensés par les Français pour leur alimentation ne génèrent que 6,4 euros de valeur ajoutée pour l'agriculture



Source : OFPM d'après Insee, Eurostat

A titre de comparaison, un récent article de Philippe Boyer et Jean-Pierre Butault², portant sur les données de l'année 2020, révèle que la part de la valeur ajoutée induite par la consommation alimentaire dans le secteur agricole est proche de celle observée dans d'autres pays européens (7,3 % contre 6,7 %), même si la part du commerce et des services est supérieure.

RAPPELS DES PROBLÉMATIQUES ET DU CONTEXTE ÉCONOMIQUE FRANÇAIS

Depuis les premiers travaux de l'OFPM en 2010, et jusqu'en 2021, l'inflation était restée faible avec un taux moyen annuel de 1,3 % pour le poste alimentation. Après une trentaine d'années à bénéficier de la stabilisation des prix alimentaires, les années 2022 et 2023 ont vu apparaître une inflation soudaine, conséquence de la reprise de l'activité après la crise de la Covid-19, mais surtout l'augmentation du prix des matières premières (pétrole, gaz, huile, blé) en lien avec la guerre russe en Ukraine. Ainsi, l'inflation générale s'élevait à +5% en 2022 et 2023, et était plus importante encore pour l'alimentation avec 7% en 2022 et 12% en 2023. Enfin, l'inflation semble s'être calmée en 2024, avec +1,3% en moyenne annuelle pour l'alimentation.

Les premiers rapports de l'Observatoire ont permis de révéler que l'aval, principalement le maillon industriel, amorti généralement les chocs sur les prix des produits agricoles, ce qui permet aux prix des produits alimentaires de rester relativement stables pour les consommateurs. L'aval comprime ainsi sa marge une année, avant de la reconstituer progressivement les années suivantes.

²Boyer, P. & Butault, J. P. (2025). The Breakdown of Final Consumption of Agrifood Products Into Values Added. Attempting a Europe-Wide Comparison. *Economie et Statistique / Economics and Statistics*, 546, 81–101. doi: 10.24187/ecostat.2025.546.2134

►► LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DU RAPPORT DE L'OBSERVATOIRE DE LA FORMATION DES PRIX ET DES MARGES (SUITE)

Après avoir comprimé ses marges brutes en 2022 pour limiter la hausse des prix des matières premières agricoles dans les prix aux consommateurs, l'aval a reconstitué ses marges en 2023

En 2022, l'OFPM remarquait que l'augmentation du prix des produits alimentaires provenait principalement du maillon agricole, l'aval – et il s'agit cette fois-ci principalement de la distribution – ayant ainsi comprimé ses marges brutes afin de contenir la hausse des prix à la consommation. La hausse des prix au détail sur les 30 produits suivis par l'OFPM s'élevait à 7,9%. La matière première agricole contribuait à 5,5% à la hausse des prix, les 2,3% restant provenait de l'aval (transformation et distribution). Les entreprises de l'aval doivent prendre en considération les charges d'autres postes (salaires, gaz, emballages) qui sont payées par les marges brutes. D'après l'OFPM, lorsque l'aval a comprimé sa marge brute, sa marge nette a également diminué. De même, lorsque le maillon agricole a augmenté sa marge brute, sa marge nette a également augmenté.

En 2023, la hausse de prix de 10,9% provenait à 6% des marges de l'aval, les 4,9% restant étant liés à la matière première agricole. Ainsi, cette année, l'aval effectue une grande reconstitution de ses marges, parallèlement aux prix de la matière agricole qui continuent, cette année encore, d'augmenter considérablement, à l'exception des céréales pour lesquels les prix du blé ont diminué, ainsi que ceux de la viande porcine, ou encore de la viande ovine dont les marchés sont restés stables. La progression des marges brutes de l'aval s'explique principalement par l'augmentation des charges depuis 2021 – autre que la matière agricole – à savoir la hausse des coûts de l'énergie, des emballages, des salaires ou encore des services. La hausse de la marge du maillon agricole et de l'aval justifie ainsi l'inflation particulièrement élevée pour les produits alimentaires en 2023, et explique également pourquoi celle-ci est plus importante pour le poste alimentation que l'inflation générale.

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DU RAPPORT 2025

Le rapport 2025 présente l'évolution des marges brutes 2024 et des marges nettes 2023.

Evolution des marges brutes : explications de la hausse des prix au détail

En 2023, année de rattrapage des marges de l'aval, tous les produits alimentaires avaient connu une hausse des prix en magasin à l'exception des produits de la pêche, et de la viande ovine dont les prix sont restés stables. Les pâtes et la baguette sont les deux produits dont la marge brute agricole a reculé, à contre-courant du lait biologique dont la part de la matière agricole dans le prix a été rehaussée aux dépens de la marge aval qui s'est quelque peu contractée. Cela est à remettre en perspective avec l'année 2022 où le prix de la matière agricole avait diminué au profit de la marge brute aval qui avait augmenté. Bien que l'aval ait reconstitué ses marges en 2023, près de la moitié de la hausse des prix au détail provient également de la matière première agricole.

En 2024, la hausse des prix semble se stabiliser. Sur 29 produits suivis, 13 ont connu une baisse des prix au détail par rapport à l'année passée. Toutefois le prix de la pomme de terre vapeur a augmenté de 23% avec une contribution de la matière première agricole dans le prix de l'ordre de 19%. En revanche sur la majorité des produits animaux la part de la matière première agricole est en recul, de 3% pour le poulet prêt à cuire Label Rouge, de 6% pour l'escalope de poulet standard, de 4% pour le jambon ou encore de 2% pour les steaks hachés.

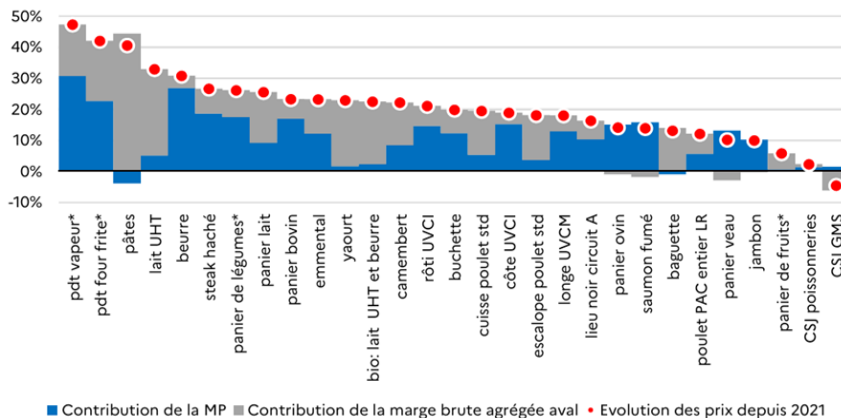
► LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DU RAPPORT DE L'OBSERVATOIRE DE LA FORMATION DES PRIX ET DES MARGES (SUITE)

Entre 2021 et 2024, la moitié de la hausse cumulée des prix provient de la progression du coût de la matière première agricole

Ainsi, sur l'ensemble du cycle inflationniste 2021-2024, près de la moitié de la hausse cumulée des prix provient de la progression du coût de la matière première agricole (figure 3). Son coût a connu une évolution positive pour tous les produits à l'exception des céréales (pâtes et baguette). Pour certains produits tels que le beurre, la côte UVCM et le jambon, ou encore les paniers veau, bœuf et ovin, la matière première agricole représente la majeure partie de la hausse du prix. En revanche, et sans considérer les produits céréaliers, la marge brute aval est principalement responsable de la hausse des prix des yaourts, escalope de poulet standard, le panier lait bio et beurre, ou encore le panier de fruits.

Il semble important de rappeler que sur la période 2021-2024, les marchés agricoles ont traversé de fortes tensions, à la suite de facteurs internationaux mais également en raison d'une diminution des disponibilités en produits animaux. En effet, la guerre en Ukraine a profondément désorganisé les flux de matières premières agricoles et énergétiques, ce qui a entraîné une hausse conséquente des coûts de productions (notamment via les prix de l'énergie, des engrais, et de l'alimentation animale). De plus, la volatilité des marchés de l'énergie a accentué la pression sur les coûts logistiques mettant à mal les marges des filières agricoles et agroalimentaires. Par conséquent, ce contexte géopolitique a renforcé les difficultés structurelles que subie l'élevage en France, et a conduit certains éleveurs à réduire leur production et leur cheptel, voire à arrêter leur activité agricole, notamment pour ceux engagés en agriculture biologique.

Figure 3. contribution de la matière première et de la marge brute agrégée aval à l'évolution des prix au détail entre 2021 et 2024



Source : OFPM, d'après Kantar Worldpanel, Insee, Eurostat, SSP, RNM, FranceAgriMer, Culture Viande, ATLA, la Dépêche-Le Petit Meunier, Mintec, SNCPT, VISIOMer, Douane française, Eumofa.

Le résultat net de la branche agricole par actif non salarié diminue de 18,6%.

La valeur de la branche agricole se calcule à partir de la valeur au coût des facteurs, en tenant compte de la rémunération des salariés (salaires et cotisations sociales), des charges locatives, des primes et indemnités d'assurance et des éléments financiers. Le résultat de la branche agricole s'inscrit en baisse de 19,2% en 2024 (après 15,3% en 2023). En termes réels, la diminution est de -20,8%. L'emploi non salarié diminue de 2,7% en 2024. En corrigeant ce résultat avec l'évolution du PIB, le résultat net de la branche agricole par actif non salarié diminue de 18,6%. Enfin, en prenant en compte la consommation de capital fixe, le résultat net de la branche agricole par actif non salarié diminue de 32%. Le résultat net se situe à son niveau le plus faible depuis 2016.

► LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DU RAPPORT DE L'OBSERVATOIRE DE LA FORMATION DES PRIX ET DES MARGES (SUITE)

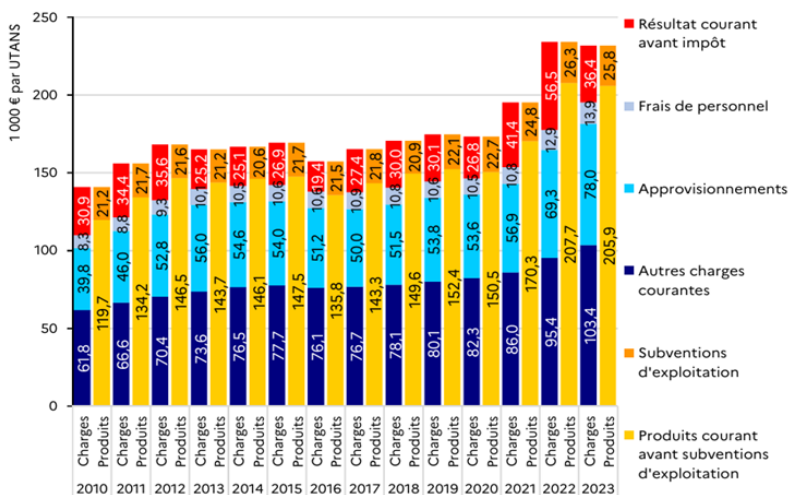
EVOLUTION DES MARGES NETTES : LE COMPTE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES ET DES ENTREPRISES DE L'AVAL

Le maillon agricole a connu entre 2010 et 2023 trois baisses du RCAI/UTANS : 2013, en 2016 et 2023. Si le revenu a reculé de 36 % entre 2022 et 2023, celui-ci reste nettement supérieur à la période pré inflationniste. Il est passé de 26,8 k€/UTANS en 2020 à 36,4 k€ en 2023 (figure 4). Cette hausse des années 2021 et 2022 provient principalement des céréales (blé tendre, blé dur) dont le résultat courant avant impôt avait fortement augmenté atteignant près de 90 k€/UTANS pour le blé dur en 2022 avant de chuter drastiquement en 2023 à 10,9€ k€/UTANS. Quant aux exploitations porcines, le résultat net issu du RICA dévoile que celui-ci a diminué par rapport à 2022 tout en restant particulièrement élevé s'établissant à 120 k€/UTANS en 2023. Ainsi en 2023 le revenu agricole a diminué pour toutes les productions à l'exception du lait biologique.

Les résultats d'exploitations porcines ont également connu une ascension considérable atteignant plus de 130 k€/UTAN en 2022 avant de descendre à 120 k€/UTANS en 2023. Toutefois si le résultat net des éleveurs de porcs semble élevé, il est important de rappeler qu'il s'agit de la production dont les revenus sont les plus volatiles. Avant son haut niveau de 2022 le revenu se dressait à près de 30 k€/UTANS. En définitive, le résultat net des exploitations agricoles est en baisse et cela même lorsque la part de la matière agricole dans le produit a progressé.

Le revenu agricole diminue en 2023 même lorsque la part de la matière agricole dans le produit a progressé

Figure 4 : comptes 2010-2023 pour l'ensemble de l'agriculture



(1) UTANS = unité de travail annuelle non salariée
Source : RICA (SSP).

Le revenu courant avec impôt (RCAI) se déduit de l'excédent brut d'exploitation après la prise en comptes des charges et des amortissements. Il permet d'évaluer la performance économique de l'exploitation. En 2023, le RCAI moyen est de 49 440 euros soit une baisse de 39% par rapport à l'année précédente, après +49% en 2021 et +34% en 2022. Cette baisse concerne toutes les exploitations agricoles exceptées les celles en horticulture (Tableau 1).

► LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DU RAPPORT DE L'OBSERVATOIRE DE LA FORMATION DES PRIX ET DES MARGES (SUITE)

Tableau 1 : principaux indicateurs de résultats agricoles et évolutions

Orientation	Excédent brut d'exploitation		EBE par ETP non salarié		Résultat courant avant impôts		RCAI par ETP non salarié	
	2023 (en €)	Ecart 23/22 (en %)	2023 (en €)	Ecart 23/22 (en %)	2023 (en €)	Ecart 23/22 (en %)	2023 (en €)	Ecart 23/22 (en %)
Céréales - oléoprotéagineux	47 619	-59,1	40 571	-58,8	14 048	-82,9	11 969	-82,7
Autres grandes cultures	131 219	-19,6	101 845	-19,9	84 297	-26,7	65 427	-26,9
Maraîchage	103 517	-9,8	73 148	-10,7	61 391	-12,6	43 381	-13,4
Horticulture	63 714	2,3	46 361	3,6	43 742	4,9	31 829	6,3
Viticulture	106 324	-24,9	84 139	-24,8	72 207	-32,6	57 141	-32,5
Fruits et autres cultures perm.	64 571	-17,6	50 436	-17,3	31 901	-30,9	24 918	-30,7
Bovins lait	128 202	-18,7	76 491	-18,5	66 126	-31,3	39 453	-31,1
Bovins viande	58 776	-9,6	45 937	-8,7	29 314	-17,1	22 911	-16,3
Bovins mixtes	130 748	-19,7	70 739	-18,2	68 565	-34,3	37 096	-33,1
Ovins et caprins	56 412	-8,5	39 493	-8,1	25 199	-11,8	17 641	-11,5
Porcins	219 164	-10,3	157 752	-9,8	147 658	-14,6	106 283	-14,1
Volailles	122 196	-12,1	93 826	-10,4	66 601	-18,5	51 139	-16,9
Polyculture, polyélevage	84 370	-30,8	59 021	-30,6	39 759	-48,0	27 814	-48,0
Ensemble	90 775	-26,0	66 453	-25,7	49 443	-39,1	36 195	-38,8

Les résultats 2023 sont des moyennes par exploitation, calculées sur échantillon 2023 complet.

Les évolutions sont calculées en euros constants de 2023 sur des échantillons d'exploitations 22-23 constants (Méthodologie).

Source : SSP RICA 2022 et 2023 – champ : France métropolitaine, Guadeloupe et La Réunion.

Les rayons nécessitant d'importants frais de personnels présentent souvent une marge nette négative pour la distribution

Concernant l'aval, les industries agroalimentaires connaissent un taux de rentabilité - un indicateur de performance économique mesuré par le résultat net rapporté au chiffre d'affaires - relativement stable depuis 2019 se situant autour de 3,5% pour l'ensemble. Il a reculé pour toutes les viandes, notamment la viande de porc (-0,9% en 2023) à l'exception des découpes de poulets qui ont progressé. Concernant les produits végétaux, le taux de rentabilité s'est dégradé en fruits et légumes, mais a progressé en meunerie, et en meunerie aval pour la fabrication de pain et pâtes. Malgré cette amélioration, la marge nette de la meunerie demeure négative en 2023 (-0,2%).

Enfin, le chiffre d'affaires des grandes surfaces alimentaires a progressé de 6,3% soit une évolution inférieure à l'inflation. L'Observatoire note une diminution de la marge nette pour trois rayons : fruits et légumes, boucherie et marée. Ces deux derniers font partie - avec le rayon boulangerie - des trois rayons à marge nette négative, notamment parce qu'ils nécessitent davantage de frais de personnel au regard du chiffre d'affaires dégagé, mais aussi parce qu'ils font office de rayons d'appel.

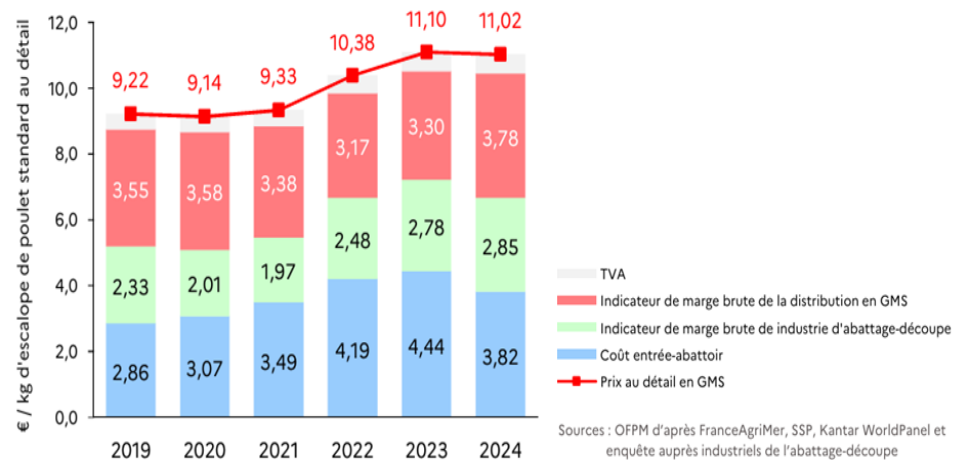
FOCUS SUR DEUX PRODUITS SUIVIS DANS LA FILIÈRE VOLAILLE DE CHAIR

Comme pour les diverses filières suivies par l'OFPM, la forte inflation s'observe sur les différents résultats partagés pour les produits suivis en volaille de chair. Toutefois, cette filière se caractérise par des épisodes d'influenza aviaire qui ont touché les élevages en 2021, 2023 et plus particulièrement 2022, entraînant une baisse de l'offre dans un contexte de demande croissante de volaille de chair (entre 2018 et 2023, la production de poulets de chair a diminué de -9,1 %). L'inflation sur ces produits a pour cette année-là été plus forte que pour le secteur alimentaire en général.

► LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DU RAPPORT DE L'OBSERVATOIRE DE LA FORMATION DES PRIX ET DES MARGES (SUITE)

En s'intéressant à l'évolution des marges brutes pour deux produits, le filet de poulet (fig.5) et le poulet PAC (prêt à cuire) Label Rouge (fig.6) les tendances évoquées précédemment s'observent notamment au niveau du coût entrée-abattoir, avec une hausse importante en 2022 et légère en 2023, en lien avec la forte augmentation du coût de l'alimentation animale, et dans une moindre mesure de certaines charges fixes au niveau des exploitations. Les diminutions observées en 2024 sur ce segment suivent la diminution du coût de l'alimentation des volailles dans les élevages.

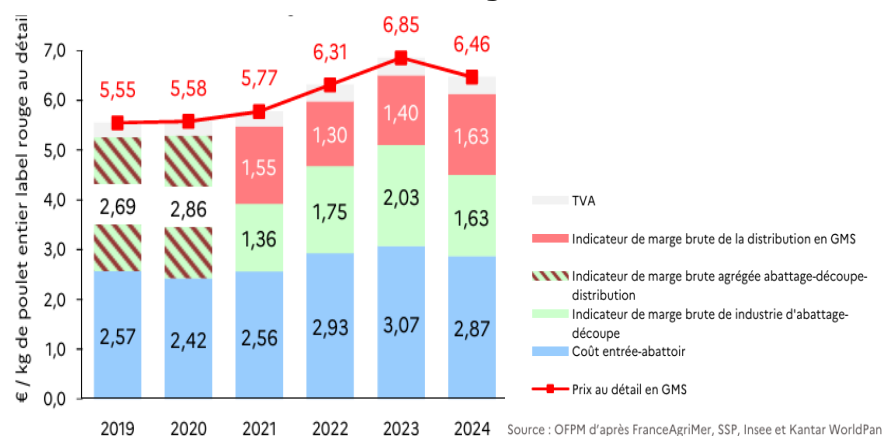
Figure 5 : décomposition du prix au détail de l'escalope/filet de poulet, Rapport au parlement 2025 de l'OFPM



Les industries d'abattage-découpe, en lien avec la hausse des coûts de production couplée à la crise d'IAHP de 2022, ont pris une part plus importante dans la composition du prix au détail, tendance qui s'est poursuivie en 2023 et 2024. Pour l'escalope de volaille, la part de l'industrie d'abattage-découpe dans le prix au détail retrouve en 2024 le niveau observé en 2018/2019. Pour ce qui est du poulet PAC Label Rouge, l'agrégation des données aval, due à un manque de données permettant de segmenter ces deux secteurs avant 2021, ne permet pas d'estimer cet effet.

Pour contenir la hausse des prix, en proportion pour les deux produits suivis, les GMS ont fortement diminué les marges brutes en 2022. L'année 2023 marque pour ces deux produits le début de la reconstitution des marges brutes par les GMS, qui a été encore plus forte en 2024, année pour laquelle la part de ces dernières dans le prix final retrouvent un niveau proche de 2021.

Figure 6 : décomposition du prix au détail du prix du Poulet PAC Label Rouge



L'année 2023 est marquée par une reconstitution des marges brutes de l'aval contractées l'année passée

► LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DU RAPPORT DE L'OBSERVATOIRE DE LA FORMATION DES PRIX ET DES MARGES (SUITE)

À noter que pour ce qui est de la consommation du poulet PAC Label Rouge, la dynamique n'est toutefois pas similaire à celle du filet de poulet, elle est en effet en repli, marquant la transition des achats des Français vers des produits découpés, plus rapides à cuisiner et plus adaptés à l'atomisation de la taille des ménages.

FOCUS SUR LE KIWI

Le kiwi conventionnel en GMS :

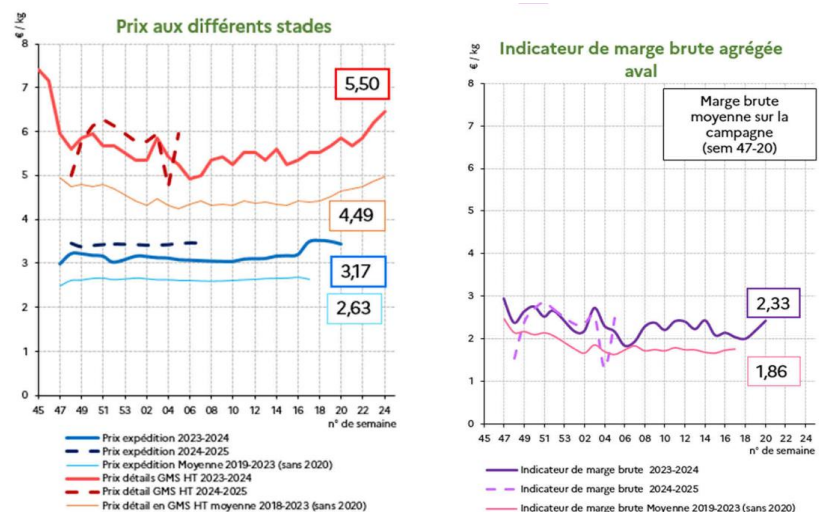
L'Observatoire suit chaque année un fruit en plus de la pomme. Pour le rapport 2025, il s'agit du kiwi.

Une forte hausse des prix au détail du kiwi conventionnel a été observée sur la campagne 2023-2024 par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Le marché s'est montré fragile, notamment en raison de conditions météorologiques défavorables et d'un volume de récolte inférieur à la normale.

Les prix à l'expédition se sont établis en moyenne à 3,17 €/kg en 2023-2024, contre 2,63 €/kg en moyenne sur cinq ans. Depuis 2020, une tendance haussière des prix au stade expédition est observée (source : RNM), ce qui pourrait en partie expliquer l'augmentation des prix au détail. Il convient également de prendre en compte certaines impasses techniques rencontrées dans la culture du kiwi (maladies affectant les plants, réduction de l'offre), qui participent à cette dynamique haussière.

La marge brute - définie comme la différence entre le prix de vente et le coût d'achat, permettant de couvrir les charges liées au produit - est en hausse. En lien avec la progression des prix de vente (+1,01 €/kg), la marge brute des GMS sur le kiwi conventionnel a ainsi augmenté (figure 7).

Figure 7 : évolution des prix expédition et au détail du kiwi conventionnel



La marge brute des GMS a progressé pour le kiwi conventionnel

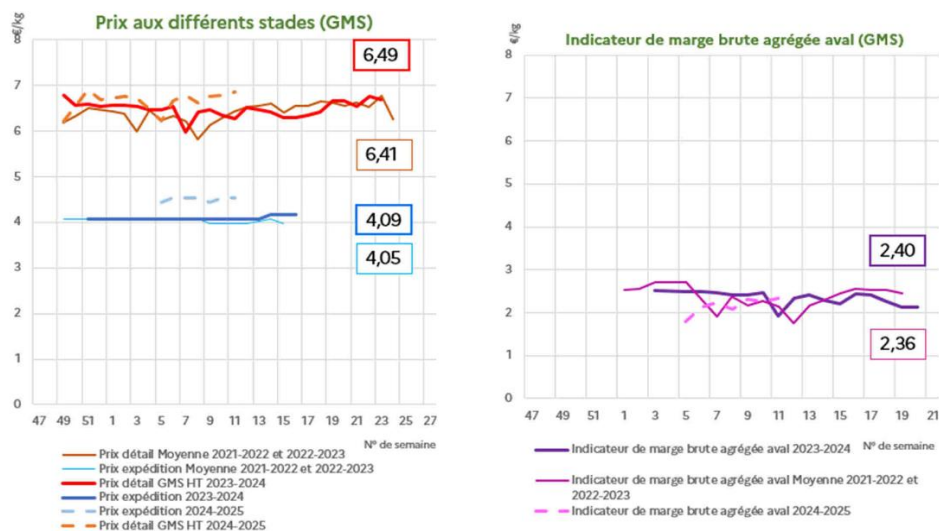
Les kiwis bio sont généralement vendus conditionnés

Le kiwi bio en GMS :

Contrairement au kiwi conventionnel, aucun écart notable n'a été constaté entre le prix de détail 2023-2024 et la moyenne quinquennale pour le kiwi bio. Le conditionnement se fait principalement en barquettes de 6 fruits (contrairement au conventionnel, vendu en vrac, et de calibre différent). Les prix sont restés stables, avec une variation bien moindre qu'en conventionnel.

► LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DU RAPPORT DE L'OBSERVATOIRE DE LA FORMATION DES PRIX ET DES MARGES (SUITE)

Figure 8 : évolution des prix expédition et au détail du kiwi biologique en GMS



Sources : FranceAgriMer-RNM

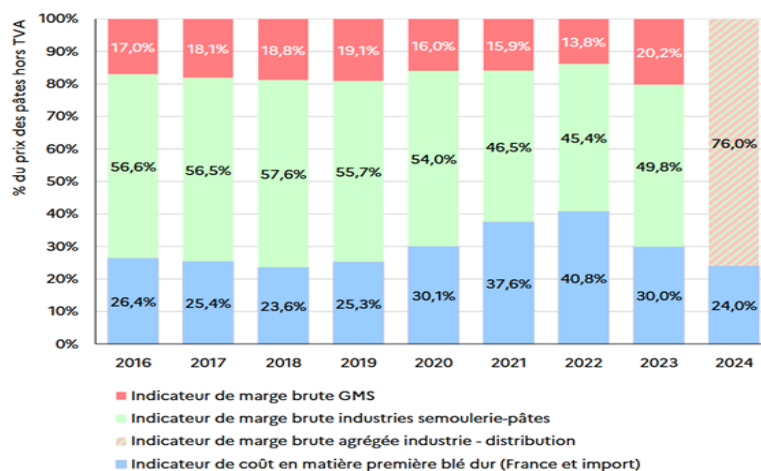
FOCUS SUR LES PÂTES ALIMENTAIRES

La part de la matière agricole diminue en 2024 pour les pâtes alimentaires

En 2024, nous observons une légère inflexion du prix des pâtes alimentaires (-1,6%) (fig. 9), après trois années de forte hausse (+30,5% entre 2021 et 2023). Cette baisse est influencée par la diminution, pour la deuxième année consécutive, du prix du blé dur, qui bénéficie d'une collecte mondiale stable (source : FranceAgriMer). La tendance baissière du coût du blé dur permet d'absorber la progression des marges brutes des étapes aval, qui augmentent pour la troisième année. 2024 semble acter le retour à une phase semblable à la période 2016-2020, caractérisée par une quasi-stabilité du prix de vente en GMS.

Cela contraste avec la période 2020-2022, où est intervenue une envolée du coût de la matière première, plus élevée que l'inflation alimentaire, notamment entre 2019 et 2023 (+105%). Cette évolution a été causée par : une pénurie mondiale de blé dur dont les rendements ont été affectés par des sécheresses intenses au Canada (1er producteur) et une pluviométrie trop intense en Europe ; puis par la reconstitution des marges brutes de l'aval à partir de 2022 (+34 centimes/kg entre 2022 et 2023) à la suite de deux ans de contraction pour absorber le coût de la matière première et contenir les prix au consommateur.

Figure 9 : évolution des indicateurs de marge brute pour les pâtes alimentaires



► LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DU RAPPORT DE L'OBSERVATOIRE DE LA FORMATION DES PRIX ET DES MARGES (SUITE)

En aval de la filière des pâtes alimentaires, les marges brutes agrégées de l'industrie semoulerie-pâtes et de la grande distribution évoluent de 70,1% à 76% entre 2023 et 2024 (fig2.), confirmant la part de la matière première dans le prix final des pâtes à son plus bas niveau depuis 2018.

DES INITIATIVES SIMILAIRES À L'INTERNATIONAL

Au sein de l'Union européenne, d'autres observatoires des prix et des marges ont été créés au cours de la crise des années 2008-2011

Contrairement à l'OFPM qui s'appuie principalement sur des données publiques, complétées par des enquêtes *ad hoc* si elles manquent, dans le cas espagnol l'observatoire travaille uniquement avec des données fournies par les opérateurs, et les compare à des données de source officielle pour vérifier leur pertinence. L'observatoire calcule des fourchettes de marges nettes (établie par unité de produit (litre, kg...)) allant de la production agricole à la distribution, en passant par l'industrie agro-alimentaire. La méthodologie de calcul n'est pas la même que celle employée par l'OFPM en France. Un exemple : les aides et subventions publiques ne sont pas prises en compte en Espagne.

La fin des années 2010 voit l'Union européenne plonger dans la crise économique et financière, et émergent des inquiétudes au niveau des institutions européennes et des Etats membres quant à la "justesse" des prix au sein de la chaîne agro-alimentaire, notamment face au constat d'un décalage entre l'évolution des prix à la production et des prix aux consommateurs, notamment une répercussion plus lente des baisses de prix agricoles aux consommateurs que des hausses, l'existence de pratiques commerciales déloyales dans les filières. Dans ce contexte, plusieurs Etats mettent sur pieds des observatoires des prix alimentaires.

En Espagne, un observatoire de la chaîne alimentaire est mandaté depuis 2009 pour suivre la formation des prix tout au long de la chaîne agro-alimentaire (dans un contexte de crise économique). Au-delà du suivi des prix au niveau des différents maillons, il a également pour mission de suivre les pratiques commerciales et de produire des rapports sur des situations de déséquilibres, alors que les contrats sont obligatoires en Espagne depuis 2013.

Contrairement à l'OFPM qui s'appuie principalement sur des données publiques, complétées par des enquêtes *ad hoc* si elles manquent, dans le cas espagnol l'observatoire travaille uniquement avec des données fournies par les opérateurs, et les compare à des données de source officielle pour vérifier leur pertinence. L'observatoire calcule des fourchettes de marges nettes (établie par unité de produit (litre, kg...)) allant de la production agricole à la distribution, en passant par l'industrie agro-alimentaire. La méthodologie de calcul n'est pas la même que celle employée par l'OFPM en France. Un exemple : les aides et subventions publiques ne sont pas prises en compte en Espagne.

En Belgique, un observatoire des prix a lui aussi été créé en 2009. Il observe l'évolution des marges brutes et marges nettes dans le secteur agricole, l'agro-alimentaire et la distribution, mais aussi de bien d'autres secteurs économiques (assurances, énergie, produits financiers...). Pour neuf filières alimentaires, l'observatoire représente l'évolution mensuelle de la marge brute aux niveaux production et commerce de détail à partir de cotations et d'indices (indices de prix à la production, de prix industriel, de prix à la consommation, de coûts de production...).

► LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DU RAPPORT DE L'OBSERVATOIRE DE LA FORMATION DES PRIX ET DES MARGES (SUITE)

A l'échelle de l'UE, alors que les manifestations d'agriculteurs battaient leur plein, un observatoire européen de la chaîne agro-alimentaire (AFCO) a vu le jour en 2024 sous l'égide de la Commission européenne³. L'OFPM est membre de cet observatoire, avec plusieurs dizaines d'organisations représentatives des différents maillons de la chaîne agro-alimentaire européenne et de représentants des Etats membres. Ses missions consistent à :

- fournir à la Commission une expertise, des informations et des données directement mises à disposition par ses membres concernant les évolutions générales des marchés alimentaires en matière de prix des intrants et des extrants, de structure des coûts et de répartition des marges et de la valeur ajoutée tout au long de la chaîne d'approvisionnement alimentaire ;
- fournir à la Commission une expertise et des informations sur les pratiques commerciales (y compris les accords contractuels) en analysant les informations qualitatives sur leur évolution ;
- aider la Commission à favoriser la transparence du marché tout au long de la chaîne d'approvisionnement sur les marchés alimentaires et à optimiser l'utilisation des données et ensembles de données existants au niveau de l'UE et des États membres ;
- contribuer aux futures réponses politiques de la Commission et d'autres décideurs politiques en évaluant et en faisant le point sur la situation au sein de la chaîne d'approvisionnement dans l'intérêt des opérateurs économiques, des consommateurs, des États membres, de la Commission et du grand public ;
- établir une coopération entre la Commission, les États membres et les organisations de parties prenantes.

Actuellement, l'AFCO travaille à la construction d'un indice des coûts de production pour le maillon agricole en lait et viande bovine, et l'élaboration d'un indicateur de marge brute (défini comme : revenus et subventions liées au produit étudié – coûts de production ; les coûts liés au travail, au capital et au foncier n'étant pas inclus).

L'AFCO cherche également à établir des indicateurs des coûts de production aval (secteurs de l'industrie et de la distribution confondus, et toutes filières confondues) à partir des données EUROSTAT.

En quinze années d'existence, l'Observatoire de la formation des prix et des marges s'est imposé comme un outil incontournable pour comprendre les dynamiques à l'œuvre dans la chaîne agroalimentaire. Fruit d'un travail avec les organisations représentatives de tous les maillons, il révèle les équilibres - ou déséquilibres - à l'œuvre derrière l'évolution des prix. Des analyses d'autant plus précieuses que les tensions autour de la répartition de la valeur ajoutée se multiplient : inflation, hausse de la précarité des ménages, disparition d'exploitations agricoles, difficultés à maintenir un tissu d'industries agro-alimentaires dense sur l'ensemble du territoire.

³Tous les documents de travail présentés lors des réunions de l'AFCO sont disponibles en ligne sur le site de la Commission européenne : <https://ec.europa.eu/transparency/expert-groups-register/screen/expert-groups/consult?lang=en&groupID=3949>